



APPEL À PROJET RAID 2020

Bénéficiaires:

Seuls les clubs affiliés F.F.TRI. peuvent répondre à l'appel à projet. Les ligues peuvent apporter leur soutien mais elle ne peuvent pas être porteuses du projet. Les ligues seront informées des projets retenus et pourront participer à leur déploiement.

En cas de projet partagé, une seule entité doit être porteuse du dossier.

Sont exclues toutes actions déjà financées par la F.F.TRI. via d'autres dispositifs tels que "faits du raid" ou les rencontres jeunes interrégionales ainsi que le financement pour la participation d'épreuves internationales séniors.

Objectifs

L'objectif est de développer la pratique pour le plus grand nombre et structurer l'activité raid au sein de la F.F.TRI.

Les projets doivent être innovants, formalisés et reproductibles. Ils peuvent prendre la forme d'une action, d'un dispositif, d'une démarche ou d'un outil.

Une attention particulière sera portée sur les impacts générés par les actions. Le porteur de projet devra démontrer par une évaluation fine les impacts de son action.

Calendrier

Vous avez jusqu'au **lundi 6 avril 2020** pour envoyer le projet formalisé à la Conseillère Technique Nationale en charge du dossier (cgrossoeuvre@fftri.com).

3 projets seront retenus et auront une aide financière jusqu'à hauteur de 800€. La liste des projets retenus sera publiée lors de la première semaine de mai. Le projet doit être réalisé, ou au moins débuté en 2020.

Si les dossiers de candidature se révélaient être d'une qualité insuffisante, la fédération se réserve le droit d'accompagner uniquement le nombre de dossier répondant à ses exigences.

L'évaluation des candidatures

Les candidatures seront étudiées par un jury et pourront également faire l'objet d'entretien de présentation. Le jury analysera les dossiers de candidature sur la base des critères suivants :

- utilité sociale de l'action ;
- caractère innovant et réplicable des actions proposées ;
- caractère opérationnel et cohérent du projet présenté ;

Pièces à retourner

Seuls les dossiers complets seront étudiés.

Une présentation détaillée du projet doit impérativement être jointe au document. Les éléments suivants à rédiger sur papier libre, devront obligatoirement apparaître dans la présentation du projet, à savoir :

- le contexte de la mise en place du projet (cf doc ci dessous)
- les objectifs du projet et décrire la mise en place des actions (lieu, calendrier, nombre et qualités des séances, nombre et qualités des personnes mobilisées, les partenariats envisagés...) ;
- les évaluations prévues (quantitatives et qualitatives) ;
- le budget prévisionnel du projet
- Un bilan de l'action sera à fournir en fin du projet.

STRUCTURE PORTEUSE PROJET	
NOM DE L'ASSOCIATION	
NUMÉRO D'AFFILIATION	
COMMUNE	
LIGUE	
REFERENT(E) STRUCTURE	
NOM	
PRÉNOM	
FONCTION	
COURRIEL	
TÉLÉPHONE	
IDENTIFICATION DU PROJET	
INTITULÉ DU PROJET	
LOCALISATION	
DATE DE DÉBUT	
DATE DE FIN	
DURÉE	
BÉNÉFICIAIRES	
PUBLIC CIBLE PAR LE PROJET	
NOMBRE DE PERSONNES CONCERNÉES	
RÉPARTITIONS DES BÉNÉFICIAIRES - ADULTES (H/F) - JEUNES (H/F)	

INDICATEURS D'IMPACT (licenciés, créneaux, fidélisation, satisfaction...)	
INDICATEURS	EVOLUTION